

Nouvelle Opération Programmée d'amélioration de l'habitat d'ALM (OPAH)

Dispositif
« Mieux chez moi 2 »
2019 - 2022



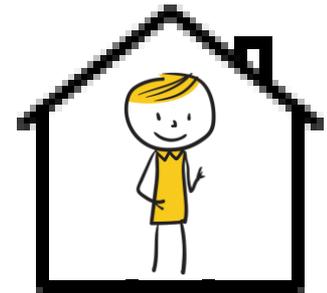
La mise en œuvre de « mieux chez moi 2 » :

Une action du Programme Local de l'Habitat



un outil au service de la politique de la transition écologique d'Angers Loire Métropole

qui met **l'habitant au cœur de l'action** en faisant de la Santé environnementale dans le logement le fil conducteur de l'approche



un TERRITOIRE
EN MOUVEMENT



« Mieux chez moi 2 » : un dispositif global



Un guichet principal
d'accueil, d'information et
d'accompagnement des
ménages

+

Des actions pro actives

+

Des aides aux travaux

L'OPAH
(Opération Programmée
d'Amélioration de l'habitat) c'est :

Un **accompagnement** gratuit et personnalisé

des **propriétaires** ❖ Occupants
❖ Bailleurs
❖ Syndicats de copropriétaires

dans leur **projet d'amélioration**
de leur logement



Maison



Immeuble

par un **opérateur** Anah spécialisé

CITÉMÉTRIE

Par cette opération, Angers Loire Métropole entend accompagner

La rénovation et l'amélioration
énergétique des copropriétés

L'adaptation des logements au
vieillessement et au handicap

L'amélioration énergétique
des logements & la lutte
contre la précarité énergétique

La lutte contre l'habitat
indigne et dégradé

Le développement d'un
parc privé à loyer
modéré de meilleure
qualité

La prévention des **risques
technologiques** autour
de Zach System (PPRT)

un programme
sous la forme d'une
**Opération Programmée
d'Amélioration de l'Habitat
(OPAH)**

multithématique

à l'échelle du territoire des
communes d'ALM

sur **3,5 ans**
(prorogable 2 x 1 an)

L'attractivité
résidentielle en
centre-ville et en
centre-bourg



un TERRITOIRE
EN MOUVEMENT

De l'ancien programme (PIG Energie) à la nouvelle OPAH :

Des objectifs renforcés

Le PIG Energie mi 2013-2017 (4,5 ans)	La nouvelle OPAH octobre 2019-2022 (3,5 ans)	Une opération plus rapide
Réalisation : 1 006 logements aidés (20 dossiers / mois)	Objectifs : 1 622 logements aidés (40 dossiers / mois)	+ 100% Un rythme doublé sur la période
Enveloppes (hors ingénierie) : ALM : 1,3 M€ ANAH : 4,5 M€	Enveloppes (hors ingénierie) : ALM : 2,25 M€ ANAH : 6 M€	+ 50% d'engagements financiers par ALM

Des objectifs ambitieux

2019-2022

Réhabiliter 1 622 logements

Propriétaires occupants



Maisons individuelles



Appartements

849 logements de propriétaires occupants

Dont 100 aidés par ALM seule

Aides aux travaux

Propriétaires bailleurs



Maisons individuelles



Appartements

82 logements de propriétaires bailleurs

Dont 55 aidés par ALM seule

Aides aux travaux

Syndicats de copropriétaires



690 logements en copropriétés

Dont 450 aidés par ALM seule

Aides aux travaux

Syndicats de copropriétaires



15 copropriétés aidées à la prise de décision

(uniquement aidées par ALM)

Aides aux diagnostics



un TERRITOIRE
EN MOUVEMENT



Des engagements financiers importants

Le montant des subventions attribuées aux propriétaires :

- De la part d'ALM : **2,25 millions d'euros** sur 3,5 ans
- De la part de l'ANAH : **6 millions d'euros** sur 3,5 ans



L'impact du dispositif « Mieux chez moi 2 » estimé à plus de **35 millions d'euros** de travaux et de prestations.

L'équivalent de **700 emplois** préservés ou créés sur la période.



Les partenaires de la nouvelle OPAH d'ALM

Liste non exhaustive



un TERRITOIRE
EN MOUVEMENT

